



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE  
MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DU  
LOCAL SIS 38 A 50 RUE DEFRANCE AU PROFIT  
DE L'ASSOCIATION "LE REPAIRE"**

**DÉCISION N° DM-22-337  
EN DATE DU 08 SEPTEMBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-22-177 en date du 19 avril 2022, donnant délégation à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, chargé de l'administration générale ;

**CONSIDÉRANT** la signature du bail civil entre la société immobilière 3F et la ville à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, afin de mettre à disposition notamment à l'association « Le Repaire » le local situé 38-50 rue Defrance ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la ville de soutenir l'association dans sa démarche écologique, environnementale et de développement durable, dans le but de réparer les objets hors d'usage, pour répondre aux besoins et attentes des Vincennois;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention de mise à disposition à titre gratuit, au profit de l'association « Le Repaire », dont le siège est situé 41-43, rue Raymond du Temple à Vincennes (94300), représentée par Monsieur Olivier PETILON suite au pouvoir reçu de la présidente Madame Elphie THOOR pour des locaux sis 38-50 rue Defrance.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

|  |
|--|
| Accusé Réception en Préfecture :<br>094-219400801-20220908-Imc1H10092H1-AR<br>Date de réception en Préfecture : 08/09/2022<br>Date de Publication : 08/09/2022 |
|--|